



Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Cette année 2020 aura été perturbante à plus d'un titre.

Tout d'abord, en mars, le Coronavirus a obligé la population à se confiner pendant deux mois afin d'empêcher une catastrophe sanitaire majeure. Ce même virus est en train de mettre à mal actuellement toute l'économie de notre pays.

Après le déconfinement, au moment de partir en vacances, autre changement : vous avez eu, dans vos boîtes aux lettres, la facture relative à l'enlèvement des ordures ménagères pour les 6 premiers mois de l'année 2020.

La somme indiquée couvre l'enlèvement, le transport et le traitement de vos déchets ainsi que l'accès à la déchèterie et enfin la possibilité de déposer vos cartons, verre ou papier, dans les différents bacs installés aux quatre coins de la commune.

Cette redevance incitative, annoncée dès décembre 2019, payable en deux fois - juillet et janvier de l'année suivante - remplace dorénavant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères instaurée en 2006 et qui était un impôt calculé sur la valeur foncière du bien du foyer.

Composée d'une part fixe par foyer, quelle que soit sa composition, de 266€ /an soit 133€ par semestre, et d'une part dite incitative, variant en fonction du poids des déchets déposés dans votre poubelle (0,175 €/kg), la redevance est due pour un service rendu.

En raison de ce nouveau calcul, le coût aura baissé par rapport à l'année passée, pour certains ménages ; pour d'autres, la dépense sera équivalente et malheureusement certains usagers payeront davantage.

La recherche d'une solution la plus équitable possible n'a pas été simple. Il y a sans doute encore des ajustements à trouver. Lors des débats, notre commune avait d'ailleurs fait la proposition d'un dégrèvement pour les personnes seules à revenus modestes mais cette solution n'a pas été retenue.

Les montants des parts fixes ainsi que du poids au kilo ont été calculés pour s'ajuster à la dépense occasionnée annuellement par la collecte, le transport et le traitement des déchets ménagers, soit un budget de 12 millions d'euros pour la communauté d'agglomération de Forbach Porte de France. Budget qu'il faut équilibrer et surtout chercher à réduire. Suite à ces changements annoncés, nous assistons malheureusement depuis le début de cette année à une recrudescence de dépôts sauvages de déchets en tous genres, totalement condamnables.

J'en appelle à la responsabilité de chacun : trie vos déchets, déposez vos verre, papier ou cartons dans les points d'apport volontaire prévus et compostez dans vos jardins.

A l'heure où je vous parle d'environnement, la recrudescence du virus nous appelle à un nouveau confinement et à la nécessité de prendre soin de soi et des autres. Comme en mars dernier, le Maire et le Conseil Municipal ainsi que tous les services municipaux resteront à vos côtés, que vous soyez particuliers, artisans, commerçants ou entrepreneurs, pour vous soutenir et vous assister pendant cette 2^e période de restrictions.

Je tiens plus que jamais à rester à votre écoute et à vous aider, à chaque fois qu'il me sera possible de le faire.

Prenez soin de vous !

Claude KLEIN

Maire de Spicheren



SPICHEREN EN CHIFFRES :

662

C'est le nombre de smartphones qui ont enregistré l'application panneau pocket, proposée dans le dernier Spich Infos de juillet. Cela représente 45% des foyers de notre commune.

L'école biculturelle

205 élèves ont repris le chemin de l'école, début septembre, soit 86 à l'école maternelle et 119 à l'élémentaire.

La nouveauté de cette rentrée 2020/2021 fut l'ouverture, à titre provisoire, d'une 4e classe de maternelle. En effet, afin de faire face au nombre important d'enfants en moyenne section maternelle et sur dérogation accordée par l'inspection académique, un poste d'enseignant de l'élémentaire a pu être réaffecté en maternelle.

L'organisation pédagogique est la suivante :

Directeur : M. Philippe Monfort

Educatrice allemande : Mme Heike Castagna

Enseignante allemande : Mme Heike Weber-Göttel

Effectif en maternelle : 86 élèves

Petite section : Mme Stéphanie Clozen 23 élèves

Moyenne section : Mme Patricia Domitar 24 élèves

Moyenne et grande section : Mme Suzy Nortmann 15 élèves

Grande section : Mme Carine Grun 24 élèves

Effectif en élémentaire : 119 élèves

CP : Mmes Anaïs Muller et Anaïs Mistretta : 25 élèves

CE2 : Mme Cindy Bier : 23 élèves

CM2 : Mme Laure Hoffmann : 20 élèves



ASEM : Mme Vèrène Chochoy

ASEM : Mme Martine Rosenkranz

ASEM : Mme Amanda Stutz

ASEM : Mme Maryline Lauer

CE1 : Mme Anne Elisabeth Prouvost : 24 élèves

CM1 : M. Stéphane Mallick : 27 élèves

Nouveaux visages

On note trois nouvelles arrivantes, en cette rentrée : de gauche à droite, Mme Anaïs Mistretta, en charge du CP avec Mme Anaïs Muller, Mme Heike Weber-Göttel, enseignante l'allemand dans le cadre du biculturel et Mme Suzy Nortmann, en charge de la nouvelle classe de maternelle (Moyenne section et grande section).



Remise des Schultüten

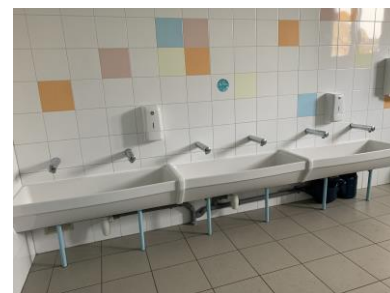
Les élèves du CP après réception de leurs *Schultüten* avec le directeur M. Monfort et leurs deux enseignantes, Mme Anaïs Mistretta à gauche et Mme Anaïs Muller à droite de la photo.



Travaux



Le service technique a profité de l'été pour mener à bien plusieurs travaux dans l'enceinte de l'école comme le rafraîchissement de 3 salles de classe ou encore le remplacement de l'ensemble des robinets aux toilettes de l'école maternelle.



Au printemps, durant le confinement, il a également repeint l'accueil et le couloir de la mairie.

Service Jeunesse

Les nouveautés de la rentrée 2020/2021

Recrutement d'une nouvelle animatrice

Clémentine BIEGEL est venue renforcer le service Jeunesse depuis le 1^{er} septembre dernier. Elle prend en charge les enfants le matin de 7h00 à 08h00, durant la pause méridienne ainsi que lors des activités périscolaires du soir, de 16H à 18H.



Elle intervient également au CLUB ADOS nouvellement créé. L'objectif du Club Ados est de proposer un accueil convivial aux collégiens et lycéens, un vendredi sur 2 à l'espace Joseph Allmang de 19h00 à 22h00. Des soirées à thèmes et des sorties leur seront également proposées.

A travers des rencontres, projets et activités ludiques diverses, ces adolescents auront l'occasion d'apprendre l'autonomie et la responsabilité tout en s'ouvrant au monde culturel, artistique ou sportif.

Mise en place d'une page Facebook

Cette page sert de vecteur de communication pour les activités périscolaires et extra-scolaires proposées par le Service Jeunesse de la commune. Vous y trouverez photos et informations en lien avec nos accueils.

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK OU SUR NOTRE INSTAGRAM:

[HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/SERVICE-
JEUNESSE-COMMUNE-DE-SPICHEREN-](https://www.facebook.com/service-jeunesse-commune-de-spicheren)

INSTA: CLUB-ADO-SPICH

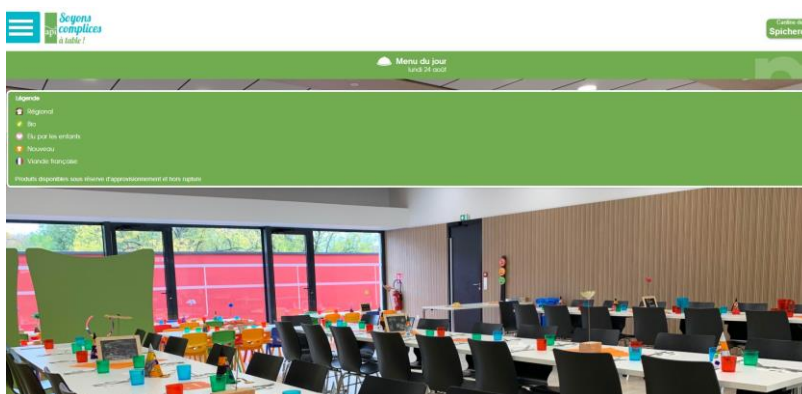
MAIL : PERISCO.SPICH@GMAIL.COM

INSCRIPTION EN MAIRIE: 0387853101

RENSEIGNEMENTS : 0372360115 - 0636140389



Notre chef
cuisinier
Nicolas
est aussi de
retour !



Civisme

Afin de mieux vivre tous ensemble dans un cadre de vie agréable et sécurisé, pensons à mettre en œuvre tous ces gestes indispensables comme :

- éviter de jeter les masques sur le sol
- mettre nos déchets triés dans les lieux prévus à cet effet
- laisser les chariots du cimetière propres et sans déchets
- couper et tailler les haies débordant sur les trottoirs
- balayer et déneiger les trottoirs devant chez soi
- garer les voitures de telle sorte que les piétons, les parents avec poussettes ou les enfants puissent utiliser les trottoirs en toute sécurité
- ramasser les déjections canines de nos amis à 4 pattes.

5G

Un dossier d'information pour la mise en place de la 5G sur le château d'eau vient d'être déposé en mairie par l'opérateur Free. Tout citoyen peut consulter ce dossier en mairie. Par ailleurs, la municipalité a demandé un rapport de simulation d'exposition aux ondes émises dans le cadre de ce projet. Est aussi attendue la validation de ce projet par les services de l'Etat.

Dates à retenir

(sous réserve de l'évolution de la

pandémie) :

Vœux du maire le vendredi 8 janvier 2021 en salle polyvalente

Repas des Anciens le dimanche 7 mars 2021 en salle polyvalente

Recensement des jeunes de plus de 16 ans

Les jeunes, de nationalité française, et âgés de plus de 16 ans sont priés de bien vouloir se présenter en mairie, munis de leur carte d'identité ainsi que du livret de famille afin de se faire recenser. Cette démarche est indispensable pour pouvoir passer par la suite son permis de conduire ou l'examen du baccalauréat.

RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES

Le virus continue à circuler activement, aussi rappelons les gestes barrières :

- **Se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon prioritairement**
- **Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir jetable**
- **Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades**

Wichtig! Für unsere deutschsprachigen Mitbürger

In den letzten Jahren wurde Spich Infos in zwei Versionen, einer französischen und einer deutschen, veröffentlicht und von den Gemeinderatsmitgliedern in Ihre Briefkästen verteilt. Von nun an wird aus Gründen des Umweltschutzes nur noch die französische Version in Ihren Briefkästen verfügbar sein. Selbstverständlich können unsere deutschsprachigen Mitbürgerinnen und Mitbürger die deutsche Version weiterhin auf der kommunalen Website lesen oder mit Hilfe des unten dargestellten QR-Codes direkt herunterladen.

Wenn Ihnen das nicht möglich sein sollte und sie die Papierversion zur Verfügung haben möchten, wenden Sie sich bitte an das Rathaus.



Ont participé à la réalisation de ce

bulletin : Claude Klein, Jacqueline Bousch, Carole Duval, Andrea Gholami, Jean Jung, Stéphane Knoll, Céline Malick, Huguette Malick, Sophie Mertz, Marcelle Riedemann, Marie-Andrée Welsch.

Traduction : Andrea Gholami

Mairie de Spicheren
61, place de la Charente
57350 SPICHEREN
Tél : 03 87 85 31 01